



version de juillet 2024

IGN © 2010. Licence n°2009-CIS025-53-RB-SC25-0090

LE PAS À PAS

À l'Esplanade Eminescu, emprunter la rue Victor Hugo. En face de la mairie, la contourner par la gauche sur un chemin piétonnier. Puis rester à gauche pour rejoindre le parvis de l'église. Tourner à droite en direction de la rue Angélique Perrigault. Poursuivre tout droit en empruntant le chemin en terre jusqu'au **MANOIR DE LA CIROIS**. Arrivé à la route, continuer tout droit, puis rester à droite jusqu'à revenir sur la route. La prendre à gauche. Au prochain carrefour, emprunter le chemin en terre à gauche et suivre le GR de Pays balisé jaune et rouge. Poursuivre tout droit jusqu'au ruisseau et continuer à gauche. Au bout de l'étang de droite, rester à droite en traversant le ruisseau. Poursuivre tout droit jusqu'à la route. Tourner à gauche puis tout de suite à droite. Tourner à droite, puis continuer tout droit sur le GR de Pays. Au **lieu-dit La Piardais**, traverser la route et continuer tout droit. A la ferme, poursuivre tout droit sur le chemin en terre jusqu'à la route. Tourner à droite sur la route et continuer tout droit jusqu'à traverser une autre route vers un chemin en face, en direction du Terrain de moto-cross. Longer le terrain de **MOTO-CROSS**. A la patte d'oie, rester à gauche puis encore à gauche. Continuer tout droit en descendant jusqu'au lieu-dit **Le Val Beuzet**. Dans le village, en suivant le balisage jaune, tourner à droite entre deux maisons en pierres de schiste rouge. Traverser le ruisseau et continuer tout droit en remontant un chemin creux. A la route, contourner tout droit sur le sentier enherbé. A la route prochaine, prendre à gauche et poursuivre tout droit vers un nouveau chemin. Rester à droite jusqu'à revenir sur la route. Au croisement, prendre la route à gauche. Après un affleurement rocheux à gauche, prendre une petite route à droite, direction lieu-dit **Les Cormiers**. Rester à gauche pour revenir sur un sentier et revenir sur la route. Au croisement prendre la route à droite. Au croisement en T, tourner à gauche. Le hameau passé, tourner à droite sur un chemin en terre. Poursuivre jusqu'à la route, puis tourner à gauche. A la patte d'oie, tourner à droite en empruntant le chemin en terre. Continuer tout droit au sein du lotissement. Tourner à gauche rue de La Lande. Au rond-point, tourner à gauche, puis tout de suite à droite, emprunter le chemin piétonnier jusqu'au **MANOIR DE LA HUNAUDIÈRE**. Prendre à droite puis tout de suite à gauche après le terrain de tennis. Entrer dans le parc. Emprunter le sentier piétonnier à droite jusqu'à retrouver le parking sur la droite.

RANDONNÉE ET ENVIRONNEMENT

- ◆ Respectons le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
- ◆ Pensons à refermer les clôtures et barrières derrière nous.
- ◆ Emportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.
- ◆ Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver.
- ◆ Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.

LÉGENDE



SUIVEZ LE BALISAGE

